

CHAPITRE VI

LES RÉPERCUSSIONS DE LA CONFÉRENCE D'ALGESIRAS¹

FÉVRIER - JUILLET 1906

L'attitude de l'Allemagne et les indigènes. - Les événements de France. - Soumission des Beni Guil dissidents. - Organisation militaire des confins de l'Algérie et du Maroc.

18 février 1906.

A C. JONNART

Je m'empresse de vous signaler un point qui, en ce temps de conférence, peut avoir son intérêt.

Vous vous rappelez combien souvent je vous ai signalé l'attitude de l'amel de Figuig, Mohammed el Medjdoub, si hostile à notre égard, faisant tout pour brouiller les cartes à Figuig, entraver nos relations avec les habitants, le trafic, et commentant les nouvelles d'Europe de la façon la plus défavorable à notre domination, et présentant, enfin, une intervention allemande favorable au Maroc comme imminente. Il était évident qu'il recevait de Fez des instructions dans ce sens, car jamais un fonctionnaire marocain, si combatif qu'il pût être personnellement, n'eût osé prendre l'initiative d'une telle attitude.

Or voici que depuis quelque temps, depuis la dernière moitié de janvier, pour préciser, son attitude s'est brusquement et très nettement modifiée. Les renseignements de Pariel, provenant de points très différents (et vous savez comme sa police est bien faite), sont formels à cet égard. L'amel commente favorablement la déclaration de nos délégués d'Algésiras, au sujet du respect de l'indépendance du sultan et de l'intégrité du territoire marocain; il met en garde contre les ambitions de l'Allemagne; il se fait presque obséquieux vis-à-vis du commissaire français à Beni Ounif et pousse même - oh ! encore bien discrètement - les gens de Figuig, qui ont à régler avec nous des affaires d'ordre courant, à écouter nos bons conseils et à suivre nos décisions. *Quantum mutatus !*

Or je ne pense pas du tout que ce revirement de l'amel puisse être spontané ! C'est un fonctionnaire du Makhzen discipliné, intransigeant, un caporal dont l'intelligence n'est pas très développée et qui ne connaît que sa consigne. Son évolution ne peut donc être que de commande. On dit même qu'il aurait reçu de Mohamed Torès une lettre lui conseillant la modération à notre égard.

Qu'y a-t-il sous cette volte-face du Makhzen ? Sincère ? c'est bien invraisemblable. N'a-t-elle pas plutôt pour objet sa crainte de nous voir nous armer à la Conférence des légitimes griefs qu'ils nous ont donnés sur cette frontière depuis tant d'années et tout récemment encore, et son

¹ La conférence d'Algésiras, ouverte le 16 janvier 1906, devait durer jusqu'au 7 avril. - Le ministère Rouvier était renversé en mars 1906 et remplacé par un ministère Sarrien, dans lequel Étienne conservait le ministère de la Guerre et Bourgeois devenait ministre des Affaires Étrangères.

désir d'en atténuer la valeur et la portée en montrant patte blanche ? Il est évident que, dans ce cas, ce ne sont pas ces quelques manifestations de bonne volonté bien anodines et toutes récentes, limitées d'ailleurs à un point spécial, qui pourraient entrer en balance avec tant de griefs, tant de faits si précis.

Toutefois, il y a là quelque chose de nouveau et d'assez singulier que j'ai cru opportun de vous signaler d'urgence, pour tel usage que vous croiriez devoir en faire, notamment pour mettre Algésiras en garde.

Je viens de lire le *Temps* du 14 février, où est mise en relief très habilement l'opposition entre la sécurité croissante dans toute la région où nous avons à peu près liberté d'action et l'insécurité croissante dans l'autre zone, à propos du meurtre des douaniers de Marnia. Le même numéro fait ressortir également en seconde page la sanction que donne à l'efficacité de notre police l'immunité dont cette année ont bénéficié nos caravanes. J'ose toutefois appeler respectueusement votre attention sur un point. C'est que, si dans les notes de cette nature il n'y a aucun inconvénient à être optimiste quand il s'agit de faits accomplis et des résultats vraiment acquis, par contre, il faut faire la plus grande attention à ne pas être trop optimiste pour l'avenir, à ne pas laisser entendre « désormais la police est tellement bien assurée que..., etc... », parce que, en somme, on n'en sait jamais rien, parce que, depuis quelque temps, nous avons eu surtout beaucoup de chance, parce qu'en réalité on ne peut jamais garantir qu'un rezzou ne passera pas et que rien ne serait plus désobligeant au lendemain de notes très optimistes que d'avoir à enregistrer un accident. Nous y risquerions toujours au moins un peu de ridicule. En ce moment, par exemple, un télégramme arrivé hier de Colomb m'annonce qu'un rezzou de 60 Beraber est signalé comme parti du Tafilalet vers l'Est avec direction et objectif inconnus. J'ai naturellement prévenu tout mon monde jusqu'à Adrar de faire bonne garde. Mais sur une telle étendue je ne puis jamais répondre que ces soixante gaillards ne réussiront pas à se glisser, à tomber sur un point imprévu et à faire peut-être une bonne prise. Je ne serai en somme tranquille que lorsqu'on aura pris le contact précis, qu'on les aura dépistés ou repoussés, ou quand on me les aura signalés rentrés bredouilles au Tafilalet. Je dois même dire que la dernière affaire de l'oued Nesly, qui m'apparaît de plus en plus comme un succès décisif et un fait d'armes des plus brillants, a rendu Bou Amama enragé, et que tout ce qui s'agite autour de lui ne doit en ce moment songer qu'à une chose, c'est à en tirer repréailles. Il faut donc en ce moment faire meilleure garde que jamais, et s'attendre peut-être à un à-coup quelque part. Nos cavaliers et nos groupes mobiles ont beau se multiplier, douze cents kilomètres de frontière, c'est un rude morceau à surveiller.

2 mars 1906.

Il faut d'abord partir de ceci, c'est que les nouvelles de la Conférence d'Algésiras se propagent avec une incroyable rapidité dans les milieux indigènes et avec une abondance d'informations, parfois très exactes; mais toujours présentées sous le jour le plus défavorable à notre cause. Il n'y a pas un centre important de nos confins où les journaux ne soient lus et commentés. *L'Echo d'Oran* notamment, qui publie au jour le jour les nouvelles provenant de toutes sources, est reçu à Figuig, à Kenadza par tous les chefs indigènes importants, traduit sur le champ et commenté, soit par les nombreux indigènes connaissant notre langue, soit même parfois par des Européens ne se rendant pas toujours compte de l'inopportunité de leur intervention et sur lesquels on ne peut exercer de contrôle efficace.

Or les nouvelles publiées par les journaux au sujet des dernières discussions de la

conférence et de la situation faite à la France par l'attitude de l'Allemagne ont causé dans la population indigène, et plus particulièrement dans les ksour et tribus de l'Ouest, une très vive émotion.

A *Figuig*, dans une lettre adressée au fonctionnaire amel, et lue à la plupart des notables, le pacha de Tanger informait les représentants du sultan et les populations soumises à Sa Majesté chérifienne que le sultan avait réclamé de la France l'évacuation du Sahara, que la France avait opposé à cette demande ses droits de premier occupant, et que le Makhzen s'était alors adressé à l'Allemagne, qui avait promis son concours pour nous forcer à abandonner tout le territoire occupé depuis 1900. On dit que l'Allemagne a fait débarquer à Agadir Irir une quantité considérable d'armes et de munitions qui sont destinées aux populations du Tafilalet; on affirme que le sultan a envoyé des instructions au gouverneur du Tafilalet, Mou]ay Rachid, et aux Beraber pour les inviter à se rassembler et à se tenir prêts, « l'heure de la délivrance devant sonner bientôt ». On raconte que Bou Amama doit prendre part au mouvement contre nous à la tête de toutes les tribus arabes voisines de l'Ouest et de nombreux indigènes du Territoire français.

Le 18 février, lorsque les 21 coups de canon ont été tirés à Beni Ounif en l'honneur de l'installation de M.le Président de la République, l'amel a dit, faisant allusion aux nouvelles qu'il avait reçues de Tanger: « nous aussi nous avons lieu de nous réjouir », et il a fait sortir sa petite garnison marocaine à qui il a fait solennellement parcourir tous les ksour en signe de réjouissance, ce qui n'avait jamais eu lieu jusqu'ici.

Dans la région de Kenadza et du Guir, le commandant supérieur du cercle de Colomb me signale le même état d'esprit, provoqué également par les échos de la Conférence et l'atteinte à notre prestige qui en est résultée. C'est ainsi que les marabouts de Kenadza, qui avaient d'abord donné leur adhésion au projet de création d'une infirmerie indigène près de la zaouïa, ont adressé brusquement au commandant supérieur du cercle de Colomb une lettre de protestation correcte mais froide et hautaine, dans laquelle ils exposent qu'ils ne peuvent consentir à la création projetée, qui ne serait que la préparation de notre installation définitive sur un territoire qui est la propriété exclusive de « leur maître le sultan Moulay Abdelaziz ». Les marabouts nous menacent de se retirer dans l'Ouest et d'aller chercher refuge« en terre d'Islam », si nous poursuivons la réalisation de cette oeuvre de bienfaisance.

Je vous mets au courant de tous les détails de cet incident et de l'état d'esprit qui règne à Kenadza, avec documents à l'appui, par lettre spéciale dans le dossier ci-joint: je vous expose qu'il ne s'agissait pas là d'un empiètement politique ou administratif, mais d'une oeuvre de pure humanité, d'une mesure absolument gracieuse à l'égard de nos voisins qu'ils avaient jusqu'ici paru vivement désirer et qu'il n'y a, à mon sens, qu'à ajourner, puisqu'elle ne devait profiter qu'à eux-mêmes et qu'ils paraissent aujourd'hui la redouter. Mais ce qui est à noter, c'est que jamais antérieurement ils n'auraient songé à faire une protestation de cette nature. L'an dernier, lorsqu'il avait été question de prolonger la voie ferrée sur Kenadza, les études préparatoires avaient été poussées jusqu'à cette oasis, des jalons placés et, un piquetage même de la station future avait été ébauché sans soulever la moindre difficulté. Il y a donc eu un revirement subit et les marabouts ont été certainement poussés par des incitations extérieures que nous avons d'abord attribuées à Moulay Rachid, gouverneur du Tafilalet, mais que des renseignements ultérieurs nous indiquent comme provenant très probablement de l'amel de *Figuig* qui est le véritable centralisateur des hostilités contre notre influence dans cette région sous quelque forme qu'elles se présentent.

De même les *Doui Menia*, dont l'administration nous a pourtant été nettement attribuée par les protocoles, viennent d'adresser à l'amel de *Figuig*, qui l'a transmise à Si Mohammed Guebbas

et à Ben Sliman², une plainte au sujet de notre établissement dans la région et de notre progression lente vers le Guir, ils réclament l'appui du sultan pour les soustraire à notre autorité.

D'autre part, de divers côtés, aussi bien des milieux indigènes qui nous sont acquis, même chez nos tribus, que des milieux qui nous sont hostiles, me revient avec persistance le bruit que l'évacuation de *Talzaza* et de *Berguent* nous sera imposée.

En ce qui concerne Talzaza la question ne saurait même être posée, puisque nous avons apporté le soin le plus scrupuleux, malgré de réels inconvénients militaires, à établir ce poste en deçà de la ligne qui nous est reconnue par les protocoles. En ce qui concerne Berguent, ce n'est évidemment pas au moment où l'occupation de ce point vient de fournir une preuve éclatante de son efficacité pour assurer la police dans les régions du chott Gharbi et de l'oued Charef, terrains de parcours de nos tribus, qu'on pourrait songer à l'abandonner. Il y a là des nécessités évidentes de protection immédiate algérienne qui primeraient certainement aux yeux du gouvernement toutes autres considérations.

Tous ces renseignements viennent de me parvenir en même temps, des points les plus divers, en quelques jours. Ils indiquent à quel degré les esprits sont surexcités par les nouvelles signalant la divergence de vues entre la France et l'Allemagne, et la tension politique qui en est résultée. Ces nouvelles sont interprétées, amplifiées, dénaturées par les représentants du Makhzen à Figuig qui déploient dans cette campagne une activité contrastant singulièrement avec l'apathie habituelle des orientaux et qui suffirait à démontrer, si leurs correspondances n'en donnaient pas la preuve, qu'ils obéissent à un mot d'ordre.

On commence à parler couramment d'insurrection prochaine, de soulèvement général, de guerre sainte. C'est là un fait nouveau qu'il importe de noter parce qu'il offre un contraste évident avec l'état général de résignation passive qui régnait au contraire l'an dernier parmi les mêmes indigènes semblant s'incliner d'avance devant la fatalité inéluctable de l'extension de notre influence.

Je me garderai bien d'exagérer la gravité de cette situation politique, mais j'ai tenu à vous rendre compte aussi exactement que possible de l'état d'esprit des indigènes et à vous signaler que cette nervosité qui menace de gagner toutes les tribus de l'Ouest mérite à mon avis d'attirer notre plus sérieuse attention.

Pour donner un tableau exact et complet de la situation, il convient de signaler par contre les dispositions favorables croissantes de certains groupements, particulièrement des nomades qui échappent à l'influence directe du Makhzen. Les documents que je vous envoie ci-joint relatifs à la démarche des Ait Tserouchen à Bechar pour y nouer des relations commerciales, aux efforts de Mohammed Ould Fekir pour nous créer des amitiés à Aïn Chaïr et ailleurs, à l'attitude observée au contact de nos troupes par des tribus précédemment réservées et hostiles, d'autre part, les relations de plus en plus amicales qui s'établissent entre nous et les différents groupements Beni Guil, prouvent qu'au fond les populations qui ne subissent pas d'influence politique directe ne demanderaient qu'à vivre d'accord avec nous. Elles sentent vivement les avantages de notre contact, les profits matériels qu'elles en retirent, la liberté du trafic, des marchés, de la circulation, qui en résulte. Elles ont reconnu par l'expérience que si l'action de la police telle que nous l'exerçons depuis quelque temps au moyen de nos groupes mobiles et de la vigilance inlassable de nos officiers est forte, elle est en même temps bienfaisante. Les « sages » qui prennent de plus en plus dans les tribus une action prépondérante n'ont nulle envie de retourner à l'anarchie antérieure. Bref, ils comprennent, et ils ne se cachent pas pour le dire, tout le bénéfice de la « pax

² Ministre des Affaires Étrangères du Maroc

romana » que depuis quelque temps nous instaurons sur ces confins.

Si donc nous n'avions pas à tenir compte d'éléments étrangers, nous serions incontestablement en présence d'une situation favorable et les faits ainsi que le *consensus* universel fourniraient dès maintenant la démonstration éclatante de l'efficacité de notre police et de la formule que nous avons désormais trouvée pour l'exercer et de l'extension que nous serions en mesure de lui donner pour le plus grand profit de la paix générale.

Malheureusement ces « éléments étrangers » représentent un facteur de moins en moins négligeable. Ils ont comme agents sur nos confins des personnages considérables et influents, les fonctionnaires chérifiens, des marabouts, ceux en un mot qui détiennent l'autorité politique et religieuse. Or on sait quelle est en pays musulman la force de ces deux autorités étroitement mêlées. On ne saurait donc trop « ouvrir l'oeil », si l'on veut me passer cette expression. Si le facteur religieux entrainait définitivement en cause, si les influences jusqu'ici rivales s'entendaient pour présenter l'autorité chérifienne comme gardienne de l'islam menacé, on ne saurait répondre des conséquences. Il est très vraisemblable qu'alors les groupements les plus désireux de la paix, les moins antipathiques à notre voisinage, les « sages » dont j'ai parlé plus haut, se trouveraient débordés, entraînés dans le mouvement et que ce mouvement gagnerait même probablement certaines de nos tribus.

Je crois donc, pour conclure, qu'au point de vue militaire comme au point de vue politique jamais, depuis 25 ans, une plus grande vigilance ne s'est imposée sur ces vastes confins, et qu'il est de toute importance qu'en haut lieu on se rende compte de la répercussion que présenterait toute faute politique, toute reculade, toute apparence de faiblesse pour nos intérêts algériens les plus directs.

Aïn Sefra. le 2 mars 1906.

A E. ÉTIENNE³.

Ce brave adjudant Bröker que vous venez de mettre au tableau pour la croix, et qui est au comble du bonheur, m'avait dit qu'il voudrait bien vous remercier mais qu'il n'osait pas. Comme je sais que, comme moi, vous aimez bien les humbles serviteurs, je lui ai dit d'oser et il m'a prié de vous faire parvenir la lettre ci-jointe. Vous pouvez être assuré qu'elle vient d'un *dévoué*.

C'est l'honneur, la joie, la force du commandement que ces témoignages des petits, des jeunes qui, sur un geste, sur un mot tombés à propos, *se donnent* pour la vie, sans compter. J'y attache autrement de prix qu'aux flagorneries des arrivistes et même, je l'avoue, aux compliments suspects de certains chefs. C'est encore un des nombreux points sur lesquels votre coeur et le mien battent. l'unisson.

L'heure est peut-être proche où il faudra leur faire appel à tous. Et je ne pense pas seulement aux graves éventualités possibles sur les Vosges. Mais, ici-même, la situation commande toute l'attention. Je viens d'envoyer à M. Jonnart un rapport sur la situation politique à la frontière, issue des choses d'Algésiras; j'espère qu'il vous le communiquera. Je l'ai fait avec la plus entière sincérité. C'est la première fois depuis deux ans et demi que je sens ces craquements. On ne joue pas impunément avec le feu et à force d'excitations venant de Fez et Tanger, à force d'escompter notre faiblesse et notre longanimité, à force de s'entendre bercer de l'espoir d'un appui étranger, les passions musulmanes se reprennent; il y a des pourparlers, communications,

³ Étienne était devenu ministre de la Guerre dans le ministère Rouvier en novembre 1905, à la suite de la démission de Berteaux.

excitations réciproques entre des gens jusqu'ici divisés, et le jour où Beraber, Beni Guil, gens de Bou Amama, Roguistes s'entendront, les forces dont nous disposons dans le Sud-Oranais, ces pauvres 5 000 hommes que nos épilucheurs de budget trouvent si exagérés, ne pèseraient pas lourd. Ce serait la traînée de poudre et elle gagnerait bien de nos tribus. Songez qu'ici mes propres spahis payent la « ziarâ⁴ » à Bou Amama ; et qu'à Géryville les Oulad Sidi Cheikh n'ont pas cessé d'être en relations avec l'Ouest. Naguère j'ai dû expulser de Bou Semghoum, entre ici et Géryville, un personnage qui faisait de la propagande des plus suspects.

On m'écrit de Paris de divers côtés qu'on n'est pas encore guéri de la politique makhzen. Quelle erreur ! Bien qu'arrivé ici sans aucun parti pris et tout disposé au contraire à adopter cette politique, je reconnais après trente mois d'expérience que c'est une aberration. Cette conception de constituer à côté de soi un état fort, *à moins d'en tenir toutes les ficelles*, de faire l'unité là où il y avait la division, de créer une entité consciente d'elle-même, et de sa force, là où il n'y avait qu'une nébuleuse; ce n'est pas autre chose en somme que la politique qu'on a tant et si justement reprochée à Napoléon III : la politique des nationalités. De même qu'il a construit sur nos flancs l'Italie, l'Allemagne, de même depuis dix ans le Quai d'Orsay a construit le Siam, favorisé la réorganisation de la Chine, rêvé de faire un « Maroc » accroché aux flancs de possessions extérieures que nous ne maintenons avec des effectifs dérisoires que par une fiction, grâce à la faiblesse de nos voisins, incapables d'organiser leur pays à l'europpéenne, à leur état « amorphe ».

On me dit que M. Rouvier est très nerveux, très impatient et l'on m'écrit, à cette occasion, d'éviter l'ombre même d'un incident de frontière. Je ne le chercherai certes pas et je ferai tout pour l'éviter. Mais qu'on soit bien convaincu qu'une attitude passive, la moindre reculade, l'apparence de la timidité sont les moyens les plus sûrs de l'attirer, de le provoquer. Ces gens-là ne respectent que la *force* et son *apparence*, et c'est au contraire pour aller au-devant des éventualités que je redoute, et les prévenir, que je suis résolu, tant qu'on me maintiendra ici, à donner de plus en plus de mobilité, d'activité et de mordant à mes troupes mobiles.

Aïn Sefra, le 2 mars 1906.

Au VICOMTE E.-M. DE VOGÜÉ.

Je vous remercie de m'avoir envoyé le *Figaro* du 25. Les belles paroles ! J'ai senti d'une façon poignante tout ce que vous dites là - et dès les premières dépêches, j'ai dit autour de moi, sinon dans la même admirable langue, tout ce que vous avez ressenti et exprimé, et ce n'est pas une des moindres consolations, dans les heures tragiques, que de songer qu'il y a toujours quelqu'un avec qui mon coeur et mon cerveau marchent à l'unisson - vous.

Toujours - il y a 8 ans lors de la sinistre «Affaire » - au moment de Fachoda - au moment des expulsions religieuses - au moment du coup de Tanger - vos lettres sont venues m'apporter l'écho de ma propre pensée.

Les pauvres camarades de Saint-Servan. Il y en a là un de ma promotion, Héry, que depuis Saint-Cyr j'ai toujours connu irréductible dans ses convictions, prêt à leur tout sacrifier et que je crois chargé de famille, sans ressources. Aux premiers siècles, les officiers chrétiens refusaient de sacrifier aux idoles, de marcher sur l'image du Christ. L'église en a fait des martyrs. L'humanité, sans distinction de confessions, en a fait des héros. Elle ne saurait pas en dénier le titre à ceux-ci.

⁴ Tribut religieux.

Eh oui ! le terrible dilemme, celui que vous montrez si douloureusement, l'obéissance passive, la loi, les grèves, où, demain, il faudra ordonner aux soldats de marcher ! Mais, comme vous le dites aussi, à qui la faute ? Sinon à ceux qui depuis dix ans ont faussé, inversé toutes les notions d'ordre public - aux Pelletan, aux Combes, aux André, aux veules surtout, - et, mon Dieu, à nous tous.

Je ne puis m'empêcher d'avoir aussi une pensée de commisération pour ce pauvre Étienne - car, réellement, depuis qu'il est rue Saint-Dominique, on le voit s'efforcer à des réparations - au fond, il sent et comprend - et il aime - hier il a eu un vrai courage dans sa réplique à Berteaux à propos des inhumations - et on le sent se débattre entre ses propres sentiments et ses engagements, hélas ! qui le tiennent captif, et on sent que lui et quelques autres eussent été de très braves gens sous un régime normal - mais ils sont dans l'engrenage et le régime est immonde. Tous nous avons ici eu aux yeux la cruelle vision, celle que vous évoquez en fin d'article, les impressions ressenties de l'autre côté du Rhin, et pas là seulement, mais partout où l'on ne nous aime pas.

Et l'on se demande quelle préparation aux grandes éventualités de demain, quel labeur efficace peuvent se poursuivre dans une armée énermée par de telles angoisses, dans un pays à qui chaque jour apporte de tels spectacles et de telles émotions.

J'absous, j'admire, j'approuve aussi bien les catholiques de Sainte-Clotilde que les officiers de Saint-Servan. Les gouvernants, qui en ont la garde, ont déchiré le pacte social. Tant pis. Chacun dans cette détresse perd la notion de la collectivité et de l'intérêt général - que personne ni rien ne symbolisent plus - et reprend sa liberté d'action. - C'est l'anarchie, soit ! C'est d'en haut qu'elle vient. Alors ?

Si vous trouviez un moyen de communication avec Héry, ou avec son avocat qui me fit citer comme témoin à décharge, à titre d'officier le plus ancien et le plus élevé en grade de sa promotion, venant attester l'unité de sa vie - j'irais avec joie.

Et vous, quand venez-vous ? Le spectacle de l'armée d'ici employée exclusivement aux saines besognes, loin des mauvais bruits vous fera un vrai bien - il faut voir cela - vous y retrouverez sur le vif vos « Soudanais ». La neige est encore revenue, mais c'est la fin. Le beau temps va revenir définitif pour vous accueillir, avec quelle joie !

Aïn Sefra, le 5 mars 1906.

A E. ETIENNE.

Vous me parlez avec douleur de l'obligation où vous vous êtes trouvé de sévir contre les officiers qui avaient refusé d'obéir à la loi. La façon dont vous me le dites m'a ému profondément. Je vous ai plaint atrocement, car, aux termes des règlements et de la lettre de vos attributions, vous ne pouviez peut-être faire que ce que avez fait. Mais les malheureux ! Vous savez, vous, par les confidences intimes que je vous ai faites, combien j'ai l'esprit libre au point de vue confessionnel, et que cette liberté de pensée m'a forcé à des ruptures douloureuses avec choses et gens qui m'étaient les plus chers. Mais je ne puis me détacher de ma formation catholique et je me rends trop compte du combat affreux qui doit se livrer dans les âmes ayant conservé leur croyance intégrale dans la loi divine et le surnaturel. Et quel courage il leur faut pour sacrifier tout, aisance, sécurité du foyer, carrière, en se dérochant ainsi à la loi humaine dont la sanction est immédiate, plutôt que de violer l'autre dont la sanction est hypothétique et sans effet matériel. Certes, je connais l'argument ! les hommes à qui il faut donner l'exemple de l'obéissance et qu'il faudra faire marcher demain contre les grévistes ! Mais pourquoi aussi mettre l'armée dans cette

effroyable situation? Ah oui ! dépêchez-vous de constituer cette gendarmerie mobile dont vous sentez l'urgence, et encore elle sera dure à recruter. Quand ici il y a vingt-cinq ans, on a fait sauter la kouba d'El Abiod Si di Cheikh, on n'a pas osé y employer des soldats musulmans, on n'y a employé que des Français et aujourd'hui encore on n'oserait pas employer des musulmans à enfoncer une mosquée. Alors ? Un officier, bien modéré, m'écrit de Lunéville: « Un colonel, Du Manoir, va prendre sa retraite de désespoir; on a fait enfoncer les portes d'une église par ses chasseurs; *des soldats pleuraient.* » Quelle tristesse il y a dans ce mot : « des soldats pleuraient ». Pauvres enfants qui obéissent mais ne comprennent pas et qui ne touchent qu'avec terreur à ce qu'on les avait élevés à regarder comme sacré. Ici il n'y a pas *un seul officier* qui n'ait été angoissé à ces nouvelles.

Indifférents pour la plupart, beaucoup incroyants, ils s'interrogent néanmoins avec anxiété sur ce qu'ils feraient en pareil cas, tant ils ne peuvent admettre, ayant pris l'uniforme pour la noble guerre, d'être condamnés à cette besogne de crocheteurs et de pourchasseurs de femmes et d'enfants. Je me débonde avec vous, oubliant que vous êtes ministre, ne me rappelant que l'ami., avec qui j'ai toujours eu une telle ouverture de cœur et puis je sais et sens que vous comprenez toutes ces choses, parce que vous souffrez plus que personne d'avoir trouvé dans votre héritage ministériel l'exécution de cette loi, bâlée à la légère, si mal bâtie, et que, comme moi, vous pensez que les Combes, Pelletan, Jaurès, qui ont jeté le pays dans cette politique de haine et de déchirement, sont des criminels d'état. C'est sur leur conscience que retomberont les désastres privés qui atteignent ces officiers qu'au nom de la discipline, il fallait peut-être frapper, mais qu'il fallait avant tout éviter de placer devant un tel cas de conscience. Ah oui ! je vous plains, vous si libéral, si tolérant, si courageux qui, hier encore, avez été si crâne dans vos répliques à Dejeante, à Berteaux, à Jaurès. Mais vraiment, ne pourriez-vous dès maintenant trouver autre chose que l'armée pour achever cette lamentable besogne ? Et quelle préparation à la guerre que cet événement, ce trouble jeté dans toutes les consciences, cet écoeurement où cet emploi de l'armée jette tant d'officiers.

Excusez-moi, il faut que je vous aime bien et vous estime très haut, pour oser vous écrire cela. Jamais, je vous l'assure, je ne vous ai mieux aimé et, je sens que de votre côté la franchise avec laquelle je continue à me débonder avec vous, bien que ministre, tout comme dans votre cabinet de l'avenue d'Antin, vous est la meilleure preuve des sentiments que je vous porte.

Et avant de fermer cette lettre, je vous dois, à vous, de vous dire en toute sincérité que je me suis fixé un point ferme. Il y a dans une région de France des églises auxquelles se rattachent pour moi les souvenirs les plus sacrés, où mes parents, mes grands parents ont été mariés, enterrés. Le jour où j'apprendrais que des hommes portant mon uniforme auraient été contraints de les violer, je suis résolu à demander ma retraite. Cela peut être demain, car il me semblerait en passant en tenue devant leur seuil que les miens vont se dresser de leurs tombes devant moi.

Ce ne sera certes pas là de la désobéissance, ce sera l'abandon, le cœur déchiré, d'un uniforme que je ne pourrais plus porter sans déshonneur. Et vous ne sauriez ne pas le comprendre, vous, qui dès l'Empire avez lutté pour le respect de vos convictions et glorifié ceux qui brisaient alors leur vie et leur carrière pour ne pas se déshonorer. Ah ! vraiment, si vous ne voulez pas que ce qu'il y a de meilleur dans cette armée la quitte, outragé dans ce qu'il y a de plus intime et de plus sacré, obtenez, oh ! obtenez vite qu'on la réserve pour les seules tâches auxquelles nous nous étions destinés - et que ce cauchemar cesse.

Aïn Sefra, le 6 mars 1906.

Au VICOMTE E.-M. DE VOGÜÉ.

J'attache un tel prix à l'étroite communion de nos coeurs et de nos esprits que je vous demande de ne pas trouver indiscret que je vous envoie copie d'une lettre que je viens d'écrire à Étienne. - Dans une lettre privée où il me parlait de nos affaires d'ici il me disait « sa douleur d'avoir eu à frapper des officiers pour désobéissance à la loi ». - J'ai cru devoir prendre la balle au bond. Ce n'est en somme que la paraphrase médiocre de votre admirable article, mais j'ai pensé que, lui arrivant directement d'un officier général en activité et qu'il estime, cet appel ne lui serait peut-être pas insensible et puis il soulage ma conscience, ce qui est quelque chose. - Ce que je dis en terminant est formel et j'y suis résolu - je n'ai pas voulu lui nommer l'église en question, pour ne pas faire de chantage; et ne pas risquer qu'à cause de moi elle soit un objet d'exception - ce serait trop commode. - Je tiens à ce que vous sachiez bien que les relations que les circonstances m'ont amené à avoir avec certains de nos gouvernants n'ont pas enlevé un iota de mon indépendance.

Aïn Sefra, le 11 avril 1906.

A PAUL DESJARDINS.

Moi aussi je n'ai qu'un instant. Je ne fais que traverser Aïn Sefra entre deux déplacements. La Conférence⁵ nous a donné ici de gros contre-coups. Si par hasard vous lisez le *Temps*, vous auriez pu les voir très bien exposés par Georges Villiers, qui y a vu très clair. Je suis forcé d'être constamment sur ma frontière à veiller au grain - et cette vie est rude, et saine. Ah ! quel dommage que vous ne nous y veniez pas voir ! vous y trouveriez des contacts réconfortants.

Mais, si pressé que je sois, je ne veux pas tarder un jour à vous remercier de votre lettre, et à vous dire surtout avec quelle émotion je viens de lire le « Regard en arrière ». Depuis si longtemps j'avais soif que cela fût écrit. Que de souvenirs ! Il y aurait à en causer des heures durant., et aujourd'hui je ne veux pas même l'aborder. J'ai senti plus chaude que jamais notre fraternité.

Aïn Sefra. le 14 avril 1906.

A RENÉ MOULIN⁶.

J'ai reçu la *Petite Gironde*, j'ai reçu le *Matin*.

Merci, vous êtes un très intelligent et utile témoin. C'est une joie de causer avec vous. C'est si, si J'are de trouver des gens qui comprennent, même parmi les meilleurs.

- Le *Matin* du 2 avril :

Tout à fait intéressant, pas une réserve à faire. Bonne synthèse. Bon clou enfoncé dans l'opinion ignorante et indifférente.

- La *Petite Gironde* du 31 mars:

Excellent dans l'ensemble, et d'un « amicalisme » dont je ne puis qu'être reconnaissant; une ou deux petites réserves : d'abord trop de compliments pour moi qui n'ai eu que la veine

⁵ d'Algesiras.

⁶ René Moulin était venu à Aïn Sefra faire une enquête pour différents journaux dont le *Matin*.

d'être merveilleusement secondé par les officiers que vous avez vus. Dans ces conditions, rien n'est difficile.

Dans le paragraphe: « la politique du double et mutuel appui : l'erreur. » Je crains qu'après être parti de France trop orienté vers la politique makhzen vous n'avez un peu trop réagi dans l'autre sens. Oui, travailler avec les tribus, c'est la seule *méthode pratique*, mais nous dépasserions le but en l'adoptant comme *formule officielle* et, tout en la pratiquant, il convient, à l'égard de l'Europe, des bureaux, de conserver dans une certaine mesure le *pavillon* de l'entente avec le sultan, tout fictif d'ailleurs, question de mesure, difficile à écrire brièvement (et je suis horriblement pressé) mais dont nous recauserons.

Enfin, comme organisation des troupes, vous me faites la part trop belle. Il y a bien des choses que j'ai précisées, codifiées, mais que je n'ai pas *inventées*, telles que l'emploi exclusif du méhari dans les sables et dans les oasis, qui existait bien avant moi puisqu'il ne peut en être autrement. Je crains que ceux qui ont, des années avant moi, organisé ces compagnies de méharistes ne tiquent un peu s'ils vous lisent.

On n'a pas pris à Bou Amama 1 500 chameaux, à l'oued Nesly, mais 600 seulement. Il est vrai que s'il y en avait eu 1 500 on les aurait pris tout aussi bien.

Mais je ne vous chicane ainsi que sur des détails et l'ensemble est parfait.

Jamais encore on n'avait écrit sur ceci deux ensembles aussi judicieux et exacts.

Aïn Sefra, le 2 mai 1906.

A MA SOEUR

Je rentre à l'instant à Aïn Sefra et je repars demain. Je reviens d'Oran, et de Bel Abbès où j'ai été participer aux grandes fêtes de la remise de la légion d'honneur au drapeau du 1er régiment de légion étrangère, fêtes officielles, grande tenue; j'y ai rencontré beaucoup de monde à qui j'avais affaire et réglé un tas de questions. J'ai ramené ici les deux officiers d'ordonnance du ministre de la Guerre délégués à cette fête, qui vont vers le Sud pour rapporter au ministre les derniers tuyaux; je repars demain pour Ounif avec eux, je reviens samedi pour donner les dernières instructions au commandant Pein, qui va me faire dans l'Ouest de grosses opérations des plus délicates qui vont me tenir tout ce mois-ci sur le pont avec pas mal d'anxiété; j'ai en ce moment l'horizon chargé partout : les Touareg s'agitent comme les Marocains et jamais il n'a fallu plus de doigté, de fermeté.

Aïn Sefra, le 3 mai 1906.

A C. JONNART.

Je vous transmets les derniers renseignements du cercle de Colomb.

Je me permets d'attirer sur eux votre plus sérieuse attention. Je les trouve fort graves. Je me permets de vous reporter à ce sujet à ma lettre du 23 mars où je vous signalais les dangers qui me semblaient résulter de la non-application des protocoles à l'égard des Doui Menia et des Oulad Djerir; de notre tolérance, pour ne pas dire de notre pusillanimité à cet égard et le risque que nous courions de voir les Doui Menia, ralliés à si grand peine depuis deux ans, s'éloigner définitivement et gagner le Tafilalet. Je vous demande instamment de vous reporter à ma lettre précitée parce qu'elle expose toute la question avec des documents à l'appui.

Or voici que ces craintes se réalisent.

Tout le monde dans la région s'attendait à nous voir châtier les Oulad Djerir dissidents qui bénéficient d'excellents pâturages dans notre rayon d'action, à la portée de nos postes. Eux-mêmes vivaient et vivent encore dans un état d'alerte constant. Par lettre du 12 avril, vous avez cru devoir ajourner dans les circonstances actuelles la reconnaissance que le colonel Pierron avait préparée dans le but de faire sentir à ces dissidents qu'ils étaient à notre merci. En présence des nouveaux renseignements, je crois qu'il serait de la plus sérieuse importance de l'autoriser. Il est trop visible que notre inaction, succédant à l'incident de Kenadza, est exploitée dans toute la région comme une preuve d'impuissance et comme le signe qu'un pouvoir plus fort que nous nous frappe d'immobilité. Voici que les Doui Menia, après deux ans et demi de rapprochement progressif, de progrès constants, après avoir, l'an dernier, accepté sans réserve l'hypothèse de notre installation au Guir, déclarent nettement qu'ils vont émigrer au Tafilalet. Or il n'y a pas à chercher à ce changement d'attitude d'autre cause que la disparition de la crainte que nous leur inspirions, car c'est bien avec ces populations qu'on peut dire en toute assurance que la crainte est le commencement de la sagesse.

D'autre part, vous verrez dans ces renseignements que le bruit court d'une prochaine délimitation territoriale précise dans la région du Guir. Vous savez ce que je pense du péril, de l'impossibilité, d'ailleurs, d'une pareille mesure dans un pays de nomades et de brigandages aux distances les plus lointaines. J'avais tout lieu de croire que cette idée était abandonnée. J'espérais qu'à la suite de la Conférence nous pourrions, à bref délai, exercer notre police sans entraves, en avant de notre front, dans ces régions où le Maroc est incapable d'exercer une police efficace et d'entraver en quoi que ce soit la liberté d'action des rezzous contre nos caravanes, contre les trafiquants.

La prolongation de l'état de choses actuel est des plus graves. Sans aucune exagération, elle va entraîner l'arrêt du développement commercial de notre terminus de Bechar, de nos relations d'affaires naissantes avec le Tafilalet et avec les tribus Beraber du Nord, de toute cette oeuvre d'appriovissement qui se poursuivait depuis un an, suivant une progression si sensible et si intéressante. Elle était en effet motivée par deux causes: d'une part certainement, par la constatation de notre attitude essentiellement bienveillante, pacifique et profitable aux intérêts des populations; mais d'autre part, et plus encore, par la certitude résultant des derniers succès de nos reconnaissances militaires, de la vigueur et de l'instantanéité de nos répressions, que nous étions avant tout la force qu'il n'y a plus à discuter : les maîtres de l'heure. L'attitude nouvelle qui nous a été imposée pour ne provoquer à aucun prix un incident pendant les longs pourparlers d'Algésiras et qui a abouti à notre abstention si regrettable dans l'affaire de Kenadza et à notre inaction en face des provocations des Oulad Djerir, les nombreux commentaires amplifiés dont cette attitude a été l'objet sont en train de détruire tout l'effet de notre fermeté antérieure.

Le résultat de tant d'efforts et de patience va être bien gravement compromis. Tout cela est lamentable.

Il y a vraiment urgence à ce qu'une telle situation ne se prolonge pas et à ce que, sans envisager de nouvelles conquêtes ni aucun empiétement sur les possessions chérifiennes, nous puissions exercer nos droits légitimes dans toute leur plénitude. Au premier rang de ceux-ci se place la nécessité d'en imposer aux Oulad Djerir dissidents qui nous narguent et vont entraîner à bref délai les Doui Mania ralliés, et d'exécuter, à leur égard, la démonstration sur la rive droite du Guir que je vous avais proposée précédemment et que, du reste, vous n'aviez fait qu'ajourner.

Aïn Sefra, mai 1906.

A C. JONNART.

Par lettre du 2 mai, vous avez bien voulu me transmettre une analyse d'une communication que vous veniez de recevoir de M. le Ministre des Affaires Étrangères.

D'une part, M. Léon Bourgeois vous faisait connaître qu'il reconnaissait la légitimité de nos griefs contre l'amel de Figuig, qu'il invitait M. Saint-René Taillandier à demander au Makhzen d'aboutir au remplacement de cet agent tout en le laissant juge de la mesure dans laquelle il croirait pouvoir donner suite à cette affaire en l'état actuel des choses. Il ajoutait que l'établissement d'un régime de frontière satisfaisant demeurerait l'un des principaux objets de notre politique marocaine.

D'autre part, M. Léon Bourgeois vous priait de le renseigner avec précision sur les mesures vexatoires prises par le gouverneur du Tafilalet.

Pour la seconde de ces questions, j'attends l'enquête très précise que mène à cet égard le lieutenant-colonel Pierron: elle demandera quelque temps, car lorsqu'il s'agit d'arriver à des précisions, il est assez difficile de s'y reconnaître entre les déclarations contradictoires et souvent intéressées des indigènes.

Pour la première question, l'attitude prise par l'amel intérimaire de Figuig dans ces derniers temps va peut-être nous amener à l'envisager d'une façon un peu différente.

Je vous envoie ci-joint une lettre du capitaine Pariel, commissaire français à Figuig, sur laquelle je ne saurais trop appeler votre attention.

Je vous ai déjà rendu compte par ma lettre du 11 mai de l'empressement que j'avais cru devoir mettre à aider l'amel à rechercher ses déserteurs pour bien prouver, comme nous n'avons jamais cessé de le faire, quoi qu'on ait pu dire, que nous étions sincèrement désireux d'aider les autorités chérifiennes dans leur action de police et que la loyauté et les bons procédés avaient, à cet égard, toujours été de notre côté.

L'amel s'en est-il enfin rendu compte ? Y a-t-il là un résultat de la conclusion des négociations d'Algésiras ? A-t-il reçu des instructions de Fez ? Je l'ignore. Je ne constate qu'un fait, c'est que l'entretien qu'il vient d'avoir avec le capitaine Pariel a pris un caractère de cordialité et d'entente qu'il avait depuis longtemps cessé de donner à ses relations avec nous.

Vous y verrez que j'ai tenu à le mettre loyalement au courant des reconnaissances que les nécessités de notre action de police nous forcent à exécuter contre les auteurs de brigandages qualifiés et que je lui ai demandé d'y coopérer de son côté dans toute la mesure du possible pour le plus grand profit du bon ordre et de la sécurité sur ses confins. Ce n'est pas que j'aie la moindre illusion sur l'efficacité de l'action qu'il peut exercer, mais le fait seul de l'inviter à s'y associer marque bien notre volonté de ne dénoncer en rien le principe d'entente avec les autorités chérifiennes.

Je saisis cette occasion pour rappeler brièvement comment une expérience de deux années m'amène à considérer les possibilités d'une action commune dans cette région.

Plus je vais, plus je suis convaincu que le Makhzen à lui tout seul est absolument incapable d'exercer une action efficace. La comédie qui se joue depuis deux ans sur la basse Moulouya en donne une preuve évidente. Les troupes chérifiennes passent leur temps à tâter les forces adverses en faisant semblant, pour ainsi dire, de leur livrer des combats dont il ne résulte jamais rien de décisif. On annonce à grand fracas des opérations qui n'aboutissent jamais. Le temps se passe en démonstrations et très probablement aussi en compromis occultes dans lesquels il est très difficile

de voir clair. En attendant c'est nous qui en supportons les conséquences; vous savez mieux que moi ce qu'elles sont pour les marchés de Tlemcen et de Marnia et dans quelle inertie économique elles ont plongé cette partie de l'Oranie.

Il en serait certainement de même ici le jour où le Makhzen prétendrait à y prendre en main lui-même l'action de police sur les tribus qui relèvent de lui momentanément, mais qui ne reconnaissent pas son autorité. Et il ne peut en être autrement. En effet; quand même on placerait à Figuig, à Aïn Chair, des fonctionnaires chérifiens actifs, et réellement résolus à faire régner l'ordre, quand même on leur donnerait des effectifs supérieurs aux quelques dizaines de soldats dont dispose actuellement l'amel de FiKuig, le résultat n'en serait pas sensiblement différent, il manquera toujours à ces agents *l'initiative*, la *décision*, et la *rapidité d'exécution*; ligotés étroitement par le gouvernement de Fez, ils n'oseront jamais risquer une mesure, si anodine quelle soit, avant d'avoir écrit, demandé des instructions, reçu des réponses qui seront presque toujours dilatoires, et cela durera des semaines, sinon des mois; fussent-ils même munis d'instructions beaucoup plus larges que par tempérament ils n'en profiteraient pas; ce sont tous des temporisateurs; rien n'est plus difficile à mettre en mouvement qu'un fonctionnaire chérifien; en outre, il y a toujours dans leur affaire une part de cupidité qui vicie toute leur action. Il leur importe beaucoup moins d'établir l'ordre d'une manière durable que de mettre la main sur de soi-disants coupables riches, de les jeter en prison et d'en obtenir une rançon; dans la plupart des cas, la solvabilité du prévenu importe beaucoup plus que sa culpabilité réelle. Du même esprit de cupidité résulte l'impossibilité d'organiser des forces sérieuses : la solde, condition première d'une bonne troupe, ne leur étant jamais assurée régulièrement. Si même par hasard on tombait sur un fonctionnaire intègre, il y aurait toujours des intermédiaires qui se chargeraient de neutraliser sa bonne volonté et ce serait entre leurs mains, sinon entre les siennes, que resterait le plus clair des allocations. Pour changer cet état de choses, il faudra des siècles et la sécurité de la frontière, nos intérêts algériens ne nous permettent pas d'attendre si longtemps.

Je n'ose même pas espérer que la présence d'instructeurs français puisse modifier sensiblement cet état de choses, du moins de longtemps.

Je crois donc en toute sincérité que la véritable façon d'appliquer la politique d'entente avec le Makhzen, dans les régions où les intérêts algériens sont directement en jeu, consiste, tout en sauvegardant avec le plus grand soin l'esprit de cette entente, à nous substituer à lui dans la plus large mesure, en ce qui concerne la décision et l'action. L'essentiel, me semble-t-il, est de toujours prendre soin de sauver la face de l'autorité chérifienne, de sauvegarder son amour-propre en l'associant à tout ce que nous faisons, en lui en faisant toucher du doigt la nécessité, en lui en exposant les motifs, en lui prouvant par des faits que nous n'avons nulle arrière-pensée d'empiètements clandestins, ni d'accroissements territoriaux, mais l'unique souci de l'ordre et de la paix, également profitable aux populations de l'une et l'autre obédiences et à leurs intérêts économiques.

Je persiste à croire, avec la plus entière conviction, que c'est sur cette base seule que nous devons établir une police efficace de la frontière algéro-marocaine.

En espèce vous voyez que c'est ainsi que je viens d'agir vis-à-vis de l'amel en ce qui concerne les revendications que nous sommes amenés à faire contre les auteurs du dernier vol de chameaux aux Hamyane; l'amel s'est aussitôt empressé de prendre la balle au bond, en décrétant que ces voleurs étant des dissidents partisans du Prétendant : le coup était régulier, si j'ose m'exprimer ainsi.

Pour lui la face est sauvée et c'est ce qui importe.

Dans ces conditions, j'en suis amené à me demander si nous avons, pour le moment, intérêt à poursuivre activement le remplacement de l'amel intérimaire. Il sera toujours temps de voir s'il reprend son ancienne attitude. Mais en somme que ce soit celui-là ou un autre, il sera toujours ce que lui dicteront les instructions de Fez: conciliant et soucieux de coopérer avec nous au maintien de l'ordre, si c'est la note qu'on lui donne, intransigeant et hostile, si c'est la note contraire. C'est donc à Fez et à Tanger que sont les noeuds de la situation. Quelles que soient les indications qu'on me donne à cet égard, je m'y conformerai scrupuleusement, mais vous voudrez bien m'excuser d'avoir saisi cette occasion de vous donner mon avis personnel sur une question d'ordre plus général que la question seule de Figuig.

Aïn Sefra, le 6 mai 1906.

A Max LECLERC

Pour ma part, je subis de plus en plus le charme et l'attraction de ce merveilleux pays de soleil. Entre Jonnart et moi l'union est entière et intime; nous avons à un degré rare la même vision des choses. L'autorité militaire me laisse tranquille parce que l'amitié d'Étienne m'immunise; mes subordonnés et mes troupes me donnent un dévouement sans limites; je me déclare donc parfaitement satisfait. Je ne désire rien tant qu'être oublié ici et y rester le plus longtemps possible. L'oeuvre est modeste, mais elle est certainement utile et efficace.

M. Étienne vient de me convoquer et je passerai à Paris 8 à 11 jours à partir du 25 juin. Ce sera le tourbillon et vous me reprocherez encore ma vie mondaine, ce qui sera vraiment injuste, car là vous ne réfléchissez vraiment pas assez à ce qu'est l'austérité de ma vie depuis 12 ans. Songez que, rentré hier, il y avait 20 jours que je ne m'étais pas déshabillé, changeant de bivouac chaque jour, couchant dans mon burnous, mangeant n'importe quoi, menant la vie des primitifs et que telle a été ma vie au Tonkin, à Madagascar, 9 mois sur 12, et cessez donc de vous étonner que, lorsque tous les deux ans je parviens à attraper 8 jours de Paris, ce soit pour m'y rassasier d'un peu d'élégance, de confort, d'art, de jolies femmes, de réunions où les yeux se régalent, de détente enfin que l'austérité habituelle de ma vie légitime assez.

Aïn Sefra, le 9 mai 1906.

AU VICOMTE E.-M. DE VOGÜÉ.

Voici deux mois sans communication - c'est beaucoup trop - c'est notre faute à tous les eux. J'attendais, il est vrai, de jour en jour, la lettre annonçant votre arrivée, car vous n'aviez rien repris de votre chère promesse - il est vrai que du jour où vous m'avez annoncé votre déménagement j'ai compris que ce projet, que j'ai tant escompté, était ajourné bien loin. Je ne l'ai regretté qu'à demi en ce qui concerne les deux mois écoulés. *Nous n'y avons pas eu huit jours de beau temps* - pluie, crachin, ciel gris, froid, et alors, vraiment, ce n'est pas la peine, et puis les vacances de Pâques, le soi-disant printemps, ont déversé sur le Sud-Oranais des centaines de touristes, des congrès de botanistes, des amicales d'instituteurs, des équipes de médecins, sans compter des mondains et mondaines très recommandés - dans le nombre, quelques très sympathiques et intéressants, mais en minorité - ajoutez que mes déplacements de service continuaient sans répit et que je ne touchais barre à Ain Sefra ou à Ounif que pour y tomber dans cette invasion à travers laquelle il fallait fournir la besogne. Que de fois je me suis demandé quelle figure vous eussiez faite dans cette bousculade. Mais après tout, pourquoi venir en hiver et même au printemps dans ce « pays froid » ? Il n'est vraiment beau qu'en été, et alors, il est splendide et la chaleur, ici, n'est jamais insupportable et, du moins, on y est tranquille. Comme je

ne sais pas du tout où je serai l'an prochain et que je *ne me consolerais pas de ma vie* que vous ne puissiez venir me voir ici dans ce commandement que j'aime comme je n'ai jamais aimé aucune tâche (malgré ou à cause de ses difficultés), il faut que je vous aie cet été - c'est également pour vous la période d'accalmie.

Il m'a été bien dur de ne pouvoir aller en France depuis 6 mois - mais je suis absolument rivé.

Depuis la Conférence d'Algésiras la situation est devenue ici des plus difficiles, je dirai même périlleuse, et ceci spécialement pour moi. Tout ce qu'il y a de marocain en face de nous, du Tafilalet à Kenadza, à Figuig et à Oudjda est devenu de la plus insolente audace. La *provocation* est journalière - insultes contre nos nationaux, vexations de toutes sortes contre nos trafiquants et enfin agressions contre nos gens - or, je suis, par définition, chargé de maintenir, sur ces confins, l'ordre et la sécurité mais, d'autre part, dès que je réprime quoi que ce soit, j'envahis le Maroc ! Si j'envoie la moindre reconnaissance pour rattraper des chameaux volés, les autorités chérifiennes, qui se rendent merveilleusement compte de la mentalité européenne, écrivent à Fez que je commence une expédition militaire - et... naturellement... la légation de Tanger emboîte le pas en criant plus fort que le Makhzen, car rien n'a guéri et ne guérira nos diplomates.

De sorte que vous jugez à quel jeu de bascule il faut me livrer, de quel doigté, de quel « *combinazione* » il faut user pour maintenir ici la dignité du drapeau: la sécurité de ceux que j'ai charge de protéger, sans me faire brutalement acculer à une reculade et me faire désavouer.

Et quelque prudence que j'y mette, quelque soin que j'apporte à retenir mon monde, à *l'extrême limite* de la patience, je n'en reste pas moins à Paris pour les chapelles diplomatiques et marocaines, l'agité, le gêneur, l'empêcheur d'aboutir, le monsieur qui ne cherche que plaies et bosses, « absolument fermé aux idées générales et incapable de comprendre les nécessités de la situation politique », je copie textuellement ce passage dans une lettre d'un très haut diplomate qu'une indiscretion a mise sous mes yeux. Le résultat le plus clair, c'est qu'il m'est *impossible* de bouger, tant je sens ma responsabilité engagée, tant je me sens seul maître de mon monde et des incidents. En mon absence, le moindre coup de barre à faux pourrait amener des accidents.

Et, malgré toutes ces difficultés, ces graves ennuis même – et voici ma conclusion - combien tout de même je jouis d'être ici et hors de France. Ah ! mon ami, vous devinez tout ce que j'ai éprouvé dans ces deux mois à la lecture des journaux; je vous en fais grâce, vous devinez tout; j'ai écumé, compati, admiré les camarades, maudit le régime. Jamais, jamais, je n'ai été plus fier de porter l'uniforme: la noble armée ! Mais c'est son dernier chant, car la loi de deux ans détruit tout ce qui en restait. A l'heure où je vous écris, je ne sais rien encore des élections, sauf quelques résultats locaux, mais je n'en attendais et n'en attends rien; vous le savez bien et pensez de même. N'y a-t-il donc qu'à fermer les yeux en se laissant sombrer ? En attendant, je les ouvre ici sur mon soleil, mes troupes, mes Arabes, et c'est du moins le régal de l'heure présente et puis franchement cela repose de la vie démagogique et citadine. Allons, il faut se quitter.

Aïn Sefra, le 22 mai 1906.

A J CHAILLEY.

Vite un mot avant de monter à cheval pour une tournée de 15 jours. Votre carte d'affectueux reproche s'est croisée avec ma lettre qui vous a apportait ma réponse par anticipation. Je vous ai écrit dès que j'ai connu le résultat, car ici ce n'est que 6 jours après que

nous avons les nouvelles et pour peu que nous soyons dehors, ce qui est mon état habituel, cela fait 8 ou 10 jours, mais vous savez par ma lettre aujourd'hui quelle joie j'ai eue de votre succès⁷ et combien je l'escompte pour les intérêts coloniaux.

Vous savez que je vous connais, et que je sais à quel point vous êtes a-sectaire et partisan d'une « réciproque liberté », comme vous le dites si bien. Je ne puis dire que dans leur ensemble les élections me rassurent. Je crois qu'actuellement le souci de notre intégrité nationale et de la meilleure politique extérieure devrait tout primer et qu'il serait temps de mettre un frein aux surenchères destructives. Vous en êtes aussi convaincu que moi, et je sais bien aussi que beaucoup, peut-être la majorité de ceux élus sur l'étiquette de radicaux-socialistes sont moins socialistes que moi, et qu'il n'y a là qu'une étiquette nécessitée par les conditions de la lutte électorale. L'essentiel sera de se reprendre une fois à la Chambre, et si vous pouviez contribuer à y fonder un grand parti recruté parmi tous ceux des radicaux-socialistes qui, en réalité, ne sont que des modérés, vous feriez une oeuvre rudement utile et cela répondrait autrement à la réalité des faits et des opinions, qu'une course au clocher vers des réformes hâtives que neuf sur dix ne voteraient que par pusillanimité et sans y croire. Oui, je compte beaucoup sur vous et je suis heureux de vous le redire.

Matarka, le 27 mai 1906.

A C. JONNART.

Je crois que cette fois, ici, nous avons vraiment un peu mérité votre confiance, et que la besogne faite depuis un mois est une des meilleurs que mon monde vous ait servie.

J'ai passé, je puis vous l'avouer, par d'assez grosses anxiétés, entre la nécessité absolue, d'une part, de régler avant l'été cette restitution toujours pendante, et de faire disparaître ce point litigieux entre nous et les Beni Guil, et, d'autre part, de tenir compte de l'opinion qui grossit et dénature tout, et aussi la crainte que Paris ne se laissât entraîner au delà des limites précises que je lui avais tracées. Il a fallu jouer entre ces éléments contraires, et se livrer à un travail incessant pour garder toutes les ficelles en main.

J'ai été parfaitement satisfait de Pein. Il a eu le mérite de comprendre dès le début la situation, l'opportunité d'éviter tout incident en ce moment, de poursuivre, avant tout une solution pacifique, toujours *facile quand on est très fort*, et de résister à toute suggestion de la jeunesse guerrière.

Au point de vue local et général, le règlement de cette affaire, tel qu'il a été mené jusqu'au bout, *est de tout premier ordre*. En somme 200 chameaux avaient été volés il y a un an aux Hamyane par des fractions Beni Guil *dissidentes*, c'est-à-dire n'ayant pas voulu adhérer au pacte avec nous. M..., malgré mes instances, avait mis la plus grande mollesse à poursuivre cette affaire et s'était laissé soutirer toute une série de délais, de sorte qu'au bout d'un an 125 chameaux seulement avaient été rendus, et il en restait 75 sur lesquels on ergotait, et qu'on comptait visiblement nous « carotter ». Or c'était moins la question de *valeur* des animaux que la question de *principe*. Aujourd'hui, notre police est assez fortement organisée, et mobile, pour que nous ne tolérions plus qu'on se moque de nous, ni qu'on nous fasse tort d'une aune. Je pense que, sur ce point, vous êtes pleinement de mon avis.

Aussitôt après l'affaire de l'oued Nesly, qui faisait faire un tel pas à notre prestige et à la confiance de nos gens, je dis à Pein : « l'occasion est propice, il faut absolument en finir avec

⁷ M. Chailley venait d'être élu député.

cette affaire du vol du Teniet el Hamri ». En effet les voleurs dissidents en cause avaient fini par aller se coller aux fractions Beni Guil amies, mêlant leurs troupeaux, les compromettant à la fois vis-à-vis de nous, tout en les excitant contre nous. Coïncidant avec les échos d'Algésiras, les excitations musulmanes, les difficultés présentes de la situation générale, cela pouvait devenir tout à fait dangereux et je n'ai pas été sans craindre de voir tous les Beni Guil me glisser dans les mains, ce qui après deux ans et demi eût été un piteux résultat, et nous eût fait perdre le plus beau fleuron de nos acquisitions politiques récentes.

J'avais trouvé très vacillante l'attitude des chefs des fractions amies que j'avais convoqués à AIn Sefra, pour les prier de m'aider à en finir avec cette question irritante. Je sentais très bien le terrain ébranlé, et la nécessité urgente d'une *manifestation de force*. Je vous l'ai dit à Alger à mon dernier séjour.

J'avais d'abord songé à y associer Pierron venant par le Sud donner la main à Pein pour peser plus fort et plus vite. Mais devant le risque d'une réclamation si je faisais franchir à Pierron la ligne des accords, j'écartais cette combinaison, et voyant que les langues commençaient à dérailler, je prescrivis à Pein de réduire son déplacement au minimum et de faire vite.

Or voici que tout est réglé. Les fractions Beni Guil à qui appartenaient les voleurs étaient au nombre de quatre: les Oulad Sidi Mohammed ben Ahmed, les Oujad Ahmed ben Abdallah, les Ouled Belkacem, les Oulad Embarek.

Les deux premières étaient campées dans la région située au Sud et à proximité de Matarka.

A peine Pein arrivé avec ses 600 hommes, et bien campé sur la superbe position militaire qu'est Matarka, point de communication obligé entre Aïn Chaïr, Figuig, Debdou, Taza, la Moulaya, véritable carrefour que ses beaux points d'eau imposent aux nomades - que les deux premières entrèrent en composition par l'intermédiaire de Cheikh ould Ali, chef des Ouled Farès qui nous sert depuis l'origine avec la plus grande loyauté, 2 ou 3 belles reconnaissances de nos troupes dans un appareil et avec un effectif inconnu dans cette région et en huit jours le principe de la restitution fut admis pour le jour de mon arrivée fixé au 26.

Restaient les deux dernières ; elles s'étaient réfugiées au Sud dans le massif Tioudadina, où des Beraber s'étaient joints à elles, déclarant qu'elles ne rendraient rien et qu'elles nous recevraient à coups de fusils. J'ai cru un moment qu'il faudrait les y aller chercher et en découdre pour en finir, ce qui ne se serait pas passé sans quelque casse ; à ce moment, il y a quatre jours, Pariel est arrivé d'Ounif par le Sud avec ses groupes francs et ses mokhazenis. Mon arrivée a été annoncée. Tout cela s'est amplifié chez les indigènes. Nous devenions une armée, résolue à agir. Bref en venant au-devant de moi avant-hier, Pein pouvait m'annoncer qu'il avait la certitude que je trouverais à mon arrivée le miad des deux dernières tribus jusqu'ici irréductibles. C'est ce qui se produisit.

Arrivé hier à 10 heures du matin, reçu par toutes les troupes dans le plus grand appareil, je trouvais toutes les « délégations » m'attendant ayant amené soit chameaux, soit moutons et argent représentatifs de la valeur (ce que nous avons accepté) et à 6 heures du soir tout cela était réglé, compté devant ma tente, sauf 15 chameaux dont on reconnaissait la dette mais pour lesquels on ergotait sur la tribu responsable. Je l'ai de ma propre autorité imposé aux Oulad Embarek qui s'étaient montrés les plus rétifs, en leur annonçant que j'irais les recevoir chez eux-mêmes dans 3 jours. Je pars après-demain 29 pour revenir par Beni Ounif et c'est à El Gorra que je recevrai, le 30, ce reliquat - c'est absolument convenu - au Sud du massif de Tioudadine que j'aurai traversé et que ces mêmes gens juraient il y a un mois de nous interdire à coups de fusil. Le résultat est assez amusant et coquet. Je serai le 3 à Ounif, tandis que de Tioudadine Pein reviendra ici pour y

évacuer son dernier groupe le 2.

Le 2 au soir, *il n'y aura donc plus personne à Matarka* et chacun rentrera chez soi, à Berguent, à Forthassa, à Mecheria, par le plus court chemin.

Entre temps, pendant ces quinze jours, nos jeunes topographes ont fait un levé complet de toute cette région jusqu'ici indéterminée.

L'affaire locale est donc bien réglée ; et dans mon discours d'hier je leur ai dit que c'était la dernière fois qu'on mettrait un an de patience à obtenir satisfaction et que désormais nous n'admettions pas qu'on nous volât *un* chameau, sans aller le reprendre dans les 8 jours avec toutes les forces nécessaires, et où qu'il soit.

Mais le plus important, c'est que Pein, Berriau et moi, nous avons le sentiment très net que désormais les Beni Guil sont dans nos mains. Jusqu'ici ils nous voyaient sur leurs confins, n'ayant sur eux qu'une action effective très faible. Cette fois nous serons venus en force pour aller sur leur revers, avec une rapidité, une importance d'effectifs, une absence *d'impedimenta* qui les a absolument « médusés » et ils ont compris que vraiment nous étions des gens dont il valait mieux être les amis que les ennemis et avec lesquels il était superflu de discuter et d'ergoter.

De plus, ils ont vu que maîtres de la force, nous n'avions fait aucune violence, aucune razzia, que nous avons accepté tous les délais et toutes les paroles. Bien mieux, 25 chameaux ayant été il y a trois semaines volés à une autre fraction Beni Guil par des Hamyane, Pein les a fait rendre dans les 8 jours, sans même attendre la restitution des autres, spontanément, généreusement, de bonne grâce et tout cela est excellent. El Habib a protesté, voulant les garder et ergotant, mais grâce au ciel Pein ne s'en est pas ému.

Il résulte de cela une grosse impression de *force* et de *justice*. Et voici les fractions dissidentes avec qui nous avons désormais contact. *Il ne reste plus désormais une seule fraction Beni Guil constituée*, hors de notre action.

Enfin, et cela ressort de toutes leurs déclarations, ils commencent à nous regarder comme des *arbitres*, maintenant la paix entre eux et mettant de l'ordre dans leur anarchie. Du reste sur toute cette longue route (où j'ai traversé de magnifiques pâturages), j'ai rencontré une circulation incessante, indice décisif de la pacification, et des campements Hamyane et Beni Guil enchevêtrés.

Il a failli se produire un gros incident; il y a cinq jours, par une nuit noire, des voleurs se sont introduits dans une tente et ont volé 3 fusils. Pein était en reconnaissance. Tout le monde était allumé et n'attendait que son retour pour aller tout razzier. Il a eu la sagesse de ne pas s'emballer, a pris en gage 30 chameaux de la tribu la plus voisine et a commencé ses recherches. Elles lui ont prouvé clair comme le jour qu'il s'agissait de voleurs professionnels et que les traces retrouvées s'éloignaient de cette tribu, à qui il a immédiatement rendu le gage. Pein a repris 50 chameaux à une tribu plus éloignée (au Nord) mais dans les environs de laquelle on a trouvé les traces suspectes. Ou cette tribu retrouvera les fusils, ou les voleurs, ou on gardera son gage. Mais elle se trouve du côté de Berguent, c'est donc une question absolument indépendante de celle qui nous a amenés ici. J'ai témoigné à Pein toute ma satisfaction du calme qu'il a montré à cette occasion.

Bref nous tenons le bon bout et sommes ici les maîtres de la situation.

Matarka, le 28 mai 1906.

A MA SOEUR

Je suis ici à mi-chemin entre Fez et Aïn Sefra, en route depuis huit jours, la vraie route cette fois et non plus le voyage de touriste de Géryville. J'ai quitté Aïn Sefra avec le capitaine de Lardemelle, mon officier d'ordonnance le capitaine Poeymireau et l'interprète Marchand, les bagages les plus légers possible portés sur 4 chevaux, y compris notre popote, un mulet nous suit portant mon lit de camp, quelques bouteilles de champagne pour les officiers à rencontrer; mes officiers couchent par terre dans les burnous, chaque soir nous trouvons une tente arabe, mais non plus les luxueux abris de l'an passé.

On part à 5 heures du matin avant la chaleur qui s'est installée, dure. Je suis escorté par un peloton de spahis; au poste de Forthassa, je trouve le reste de l'escadron venu de Beni Ounif.

Le troisième jour, à Tendirara, je retrouve l'agha Si Moulay avec ses fils, nos amis, et son goum de 60 cavaliers.

Tendirara est une chose extraordinaire. C'est la nécropole de la grande tribu nomade des Beni Guil. Ces gens qui n'ont jamais eu une maison, dont les tentes changent de place chaque jour, ont, depuis des siècles, choisi cette gorge pierreuse, serrée entre deux rochers, pour y faire la seule ville qu'ils aient jamais bâtie et bâtiront jamais, celle de leurs morts. Parmi la foule des tombes obscures se dressent les koubas, chapelles funéraires des personnages principaux, qui servent en même temps de gîtes aux rares passagers égarés sur cette route. Cela est bâti auprès de sources abondantes et excellentes où s'installe notre camp, et la rencontre avec cette cité des morts, après deux jours de route sans avoir vu un être vivant, est assez saisissante.

Mais la route était superbe, l'immense plateau désolé mais lumineux, l'espace sans fin, la steppe, qui se nomme ici le «bled», enfin, celui que nous adorons nous autres, les réfractaires à toute sujétion et toute domination.

Le commandant Pein, le vainqueur de l'oued Nesly, qui mène toute cette affaire, est venu au-devant de moi à la dernière étape. Tout allait bien et malgré des incidents assez graves qui avaient failli faire tout craquer, il m'annonçait que tout allait se régler.

En effet le 26 mai à mon arrivée, j'ai trouvé au camp des envoyés de toutes les tribus compromises dans les vols et les agressions depuis un an. Il y avait en somme ici près de 1 000 fusils ou sabres et depuis huit jours le commandant Pein les avait montrés sur tous les points avec une facilité et une rapidité de rayonnement qui avait fixé les gens sur notre force. Il avait en même temps admirablement tenu sa troupe, empêchant la moindre violence, la moindre tentative sur les innombrables douars rencontrés, malgré quelques provocations, assez habile pour rendre spontanément 25 chameaux volés par nos gens, afin d'être en droit d'exiger à notre tour les restitutions, bref, comprenant à la perfection ma politique : force et justice.

Je ne te redirai pas la splendeur de mon arrivée dans cette plaine où tous les groupes m'attendaient à 9 heures du matin pour fondre sur moi au galop, sous le ciel et sur la terre en feu; on ne s'en lasse pas.

Le soir tout ce qu'on nous devait depuis un an, chameaux, moutons, argent étaient devant ma tente, comptés, réglés; ce fut une liquidation générale, sauf une discussion sur 15 chameaux que leurs débiteurs n'ont pas amenés et que j'irai chercher après-demain chez eux, au Sud d'ici dans le massif de Tioudadine, où il y a un mois ils juraient de nous recevoir à coups de fusils et où j'irai chez eux-mêmes prendre la diffa que je leur ai commandée, car je sens que, désormais, tous ces gens sont absolument dans ma main. Quel dommage avec un outil pareil de n'avoir pas

les mains libres et de ne pas aller jusqu'à Fez ! Ce serait si simple. Il y deux jours, un détachement est allé jusqu'à la Moulouya, ils en sont revenus emballés et c'est le diable de les tenir. Moi-même, en voyant ce matin si nettement, comme si je les touchais, à l'Ouest, les grandes et superbes montagnes neigeuses (3 000 mètres) au pied desquelles passe la route de Fez, à cinq étapes d'ici, je me suis senti de rudes démangeaisons de faire des bêtises.

Bref, je repars demain matin pour gagner au Sud Beni Ounif en cinq rudes journées, d'au moins 50 kilomètres chacune, que, par cette chaleur, j'aimerais mieux sentir derrière moi que devant. Je t'écris de ma tente, au milieu du camp, du vrai camp cette fois, tout militaire et très gardé; mais quelle, quelle chaleur !

Bivouac d'Aïn Defla, le 31 mai 1906.

AU VICOMTE E.-M. DE VOGÜÉ

C'est en un point perdu du glacis algéro-marocain, à 200 kilomètres à l'Ouest d'Aïn Sefra, que me rejoint votre lettre du 22. - Lettre évocatrice et trop clairvoyante hélas ! des terribles lendemains qui nous sont réservés⁸. Oui cela va vite et c'est bien la fin d'un monde, de celui seul pour lequel notre atavisme nous avait formés. Je me sens absolument inadaptable à la société égalitaire et collectiviste. Il y a quelques années, avant que fût opérée la transformation radicale des masses votantes, si rapidement accélérée depuis le long règne de Combes, on pouvait encore tenter un coup de barre. Aujourd'hui il est trop tard. Pour ceux d'entre nous assoiffés d'action, l'heure sera passée depuis longtemps, quand même nous arriverions à détenir une part de la puissance publique.

Aussi, ne songeant plus qu'à vivre l'heure présente avec le moindre dommage et le maximum d'intérêt, je me cramponne ici, tant qu'on m'y oubliera. Je me suggestionne pour m'illusionner et illusionner mon monde sur la portée pratique de nos gestes. J'y réussis à peu près.

Depuis 12 jours et pour 6 jours encore, je promène quelques centaines de fusils et de sabres sur le glacis qui me sépare de la Moulouya, un de mes détachements a même poussé jusqu'aux bords de cette rivière, que la diplomatie nous interdit de franchir, a compté les ksour de l'autre rive adossés aux splendides massifs qui portent à 3 000 mètres leurs cimes neigeuses. Mes officiers en sont revenus avec des émotions d'Hébreux devant la Terre promise. Et nous avons ainsi exploré et battu tout le pays des Beni Guil, *terra incognita*. A quoi bon, direz-vous peut-être ? Eh bien ! si, c'est quelque chose que de porter encore quelque part le respect et la crainte de notre nom, parmi les belles peuplades guerrières, que notre justice, notre modération, notre abstention de toute violence étonnent non moins que l'appareil de notre force et qui, en présence de cet instrument de guerre dont il nous suffirait de presser la détente, s'empressent de venir régler à notre gré les litiges passés. Je viens ainsi de liquider entièrement, sans un coup de fusil, mais prêt à tirer, et ils le savaient bien, mes comptes d'une année. Et je sens que je tiens ce pays en mains comme il ne l'a jamais été. Et c'est ainsi, au temps où les rêves étaient permis, que je rêvais de pénétrer le Maroc de proche en proche, sûr de mon outil et de ma méthode. Mais le rêve est évanoui. Du moins ici nous oublions les tristesses de chez vous. Nous vivons. Nous sommes tous ici « gens du Bled ». Vous savez que le Bled (en arabe, pays) est ici la désignation générique de la steppe quelle qu'elle soit - hauts plateaux verts, Sahara fauve. C'est la « brousse » des Tonkinois.

Et savez-vous à quoi j'occupe les longues étapes à cheval, solitaire, en tête de ma troupe ?

⁸ Conférence d'Algésiras. Pronostics d'élections socialistes.

Haussez les épaules, et souriez !... à faire des vers de mirliton !!! ce qui ne m'est pas arrivé depuis Madagascar. Et si mirlitonesques soient-ils, je ne puis résister à vous envoyer l'élucubration de la dernière étape :

Journée dans le Bled.

Sous le grand ciel voici le Bled,
L'immense steppe verte et rose.
N'y venez pas, les gens de prose:
C'est notre terre, cavaliers,
Enthousiastes, irréguliers,
A nous le Bled !

Oh, les joyeux réveils du Bled.
Sur les spahis rouges et bleus
L'aube jette ses premiers feux.
Dans les burnous, sommeil sans rêve.
On a dormi : le camp se lève.
Vive le Bled !

La troupe a rompu dans le Bled,
Le gai fanion clapote au vent,
Le corps léger, l'âme contente,
Le sabre au flanc, on va rêvant
Qu'on est un Chef de Grande Tente.
Vive le Bled !

Le soleil monte sur le Bled,
Au loin, frangé de neige rose,
Mystérieux, l'Atlas marocain
Évoque en une apothéose
Nos rêves d'Empire Africain.
Vive le Bled !

Mais l'ombre s'étend sur le Bled.
Auprès du puits, rare et précieux,
Tels les nomades des vieux Ages,
Nous campons sous l'abri des cieux.
Loin des gêneurs ! loin des servages !
Vive le Bled !

Splendide est la nuit dans le Bled:
La brève nuit des gens de guerre.
Dormez mes gars, o ma fierté !
Gens de poudre et de liberté
Pour galoper à l'aube claire
Dans le grand Bled !

Ce n'est pas cela qui me mènera à l'Académie Française et je vous autorise à me prendre en pitié : que voulez-vous, on ne reçoit pas impunément le soleil sur la tête 15 jours durant...

Ce soir, pour la première fois, nous avons atterri à un îlot de végétation. Ma tente s'ouvre sur la berge d'un oued rempli de lauriers-roses. En face, sur l'autre berge, de beaux arbres touffus sous lesquels s'est installé le bivouac de mon agha, le tableau de turquerie guerrière que vous savez, réédité cent fois, mais dont on ne se lasse pas, quand c'est « pour de vrai ».

Hier le bivouac avait été merveilleux, le site s'y prêtait, il y avait grande réunion de tribus venues me demander l'aman, apportant pour le mériter l'équivalent des brigandages commis par eux depuis un an, et cet étalage, à nos pieds, devant ma tente, devant mon cheval, de ces chameaux, de ces moutons, de ces pièces d'argent comptées une à une sur les tapis, c'était de la Bible. Mes troupes avaient fourni 60 kilomètres, distance de 2 points d'eau - deux compagnies de légion, mes extraordinaires groupes francs de tirailleurs, invention de mon crû, qui, allégés, franchissent maintenant n'importe quoi, mes spahis, mes goums, tout cela dévoué, allègre, sobre comme chameau, sans une plainte contre la nourriture quelconque, contre la terrible chaleur de fin d'étape, contre l'abri sommaire et mené par une équipe de jeunes officiers comme je n'en ai jamais vus. Je les embrasserais ! Ah les braves gens ! et comme on se sent impuissant à les récompenser. Tout ce que je puis faire pour eux, c'est de les intéresser et j'y réussis, les réunissant à l'étape, leur expliquant sur carte la politique du jour, le résultat obtenu, la raison de chaque mouvement, pratique inusitée et d'autant plus appréciée.

C'est égal, depuis le 19, je me lève chaque jour à 3 h. 1/2 pour rompre à 4 h. 1/2, marcher 7 à 8 heures, rôtir sous la tente et coucher tout habillé sur mon lit de camp et la plupart de mes officiers se roulent simplement dans leur burnous. Je suis vraiment content de la résistance persistante. Que de fois je vous ai évoqué pendant cette tournée, que de choses vous eussent distrait et consolé de la tristesse de l'heure !

Juin 1906.

AU GÉNÉRAL SERVIÈRES

L'organisation de la protection de la frontière comporte trois éléments essentiels :

Éléments mobiles, destinés à l'exploration, à la protection éloignée, à la poursuite, et constitués par :

a) les compagnies sahariennes, les unes montées en méhara, les autres montées en chevaux ;

b) les escadrons de spahis ;

c) les makhzens montés. (Les makhzens sont de la cavalerie irrégulière, recrutée dans le pays, ayant une solde peu élevée, armés jusqu'ici de la carabine 74, mais qui vont l'être prochainement de carabines 90. Ils sont aux ordres des officiers des Affaires Indigènes ; le cavalier de makhzen s'appelle *mokhazeni*.)

Qu'il s'agisse de l'un ou l'autre de ces éléments, c'est de la *cavalerie*.

Éléments d'appui et de repli, destinés, comme ces deux termes l'indiquent, à soutenir les éléments précédents et à leur donner de la consistance, de la confiance et de la sécurité, en poussant rapidement derrière eux des fusils solides, soit pour les appuyer en cas de contact et assurer le succès, soit pour les recueillir en cas d'échec: c'est le rôle des compagnies montées, qui ne sont ni de la cavalerie proprement dite, dont elles ne peuvent avoir la mobilité, ni de l'infanterie proprement dite, dont elles peuvent doubler les étapes; c'est de l'*infanterie montée*.

Éléments fixes, destinés à garder les postes ou les camps, ou encore à servir de réserves en cas d'opération d'ensemble de manière à laisser aux éléments précédents toute leur mobilité, et destinés également à faire tous les travaux de construction, de routes, de puits, de lignes télégraphiques qui se poursuivent activement dans le Sud-Oranais : c'est le rôle des troupes à pied, de *l'infanterie proprement dite*.

*
* *

Chacun des grands postes de première ligne, Berguent, Forthassa Gharbia, Talzaza, Bechar, Beni Abbès⁹, comporte en proportions variables ces trois éléments. L'organisation de la frontière, sa sécurité reposent essentiellement sur l'action de ces postes, action mobile à grand rayon, et sur leur liaison constante entre eux par un système de patrouilles et de reconnaissances incessantes.

Les Sahariens, les spahis et les mokhazenis battent le pays en avant du front: ils explorent et renseignent.

Les compagnies montées les appuient, représentent la force de contact.

Les compagnies à pied gardent et construisent.

Il doit donc être bien entendu, une fois pour toutes, qu'il ne faut pas envisager, ainsi qu'on l'a fait souvent, comme faisant double emploi, les compagnies Sahariennes et les compagnies montées dont le rôle est nettement distinct.

Les diverses formations employées dans le Sud, troupes de cavalerie (à cheval ou à chameau), infanterie montée, troupes à pied, ne sont pas interchangeables, mais ont un rôle nettement distinct.

Il en est de même, dans les troupes à pied, entre les troupes européennes (légion et bataillon d'Afrique) et les troupes indigènes (tirailleurs), qui ont chacune leur caractère et leur mode d'emploi distinct, qu'il y a tout intérêt à conserver et même à développer.

Le soldat européen a plus de solidité; il est, en outre, apte à toutes les besognes auxquelles on a à l'employer dans un pays en voie d'organisation : c'est la meilleure des mains-d'oeuvre; par contre, il est sensible au climat, à l'anémie, ne peut supporter une fatigue excessive; en un mot, il est à ménager; c'est pourquoi on ne peut lui demander de grands efforts de marche qu'en le mettant dans des conditions spéciales; c'est à quoi répondent les compagnies montées de légion, donnant un outil toujours en mesure de porter rapidement et instantanément les meilleurs fusils sur un point donné.

Le soldat indigène originaire du pays, acclimaté, endurci à la chaleur, ayant beaucoup moins de besoins, si surtout l'on réagit contre la tendance néfaste de trop l'europaniser, est capable de fournir à pied, dans n'importe quel terrain, un effort supérieur, à la seule condition d'être allégé, d'être replacé dans les conditions de ses adversaires indigènes, c'est-à-dire de ne porter que le fusil, les munitions et un minimum de provisions. Par contre, il ne rend pas dans les postes les services des Européens, ne peut être employé aussi efficacement aux constructions et aux travaux.

Pour ne laisser aucune force perdue et faire le meilleur usage de toutes celles dont on dispose, il y a donc tout intérêt à réserver pour le service des garnisons, des postes et des travaux,

⁹ Beni Abbès seul n'a pas d'infanterie montée, mais seulement une compagnie Saharienne (cavalerie) et un peloton de tirailleurs (infanterie). en raison du caractère purement saharien de ce poste, dans une région qui ne permet pas, faute d'eau, l'emploi efficace d'une troupe à mulets.

les compagnies à pied européennes et à employer d'une manière plus constamment extérieure les compagnies à pied indigènes.

Or, pour ce rôle extérieur, tandis que les Européens ne peuvent le remplir efficacement et rapidement que s'ils sont montés pendant une partie de l'étape - et c'est là l'objet des compagnies montées de légion - les indigènes n'ont besoin que d'être *allégés* à cause de leur endurance supérieure.

En 1903, en même temps que l'on portait de deux à trois le nombre des compagnies montées de légion, on avait créé une compagnie montée de tirailleurs. Pour le motif qui vient d'être donné, cette dernière mesure a été rapportée en 1905. En effet, en *montant* une seule compagnie de tirailleurs sur les quatre compagnies affectées au Sud-Oranais, on donnait à cette unité plus qu'il ne lui était nécessaire, parce que les tirailleurs n'ont pas besoin d'employer le mulet comme animal de selle, mais simplement pour se décharger : par contre on immobilisait inutilement les autres compagnies de tirailleurs parce que, n'ayant pas le moyen de les alléger, on ne pouvait pas les employer à ce rôle *d'infanterie légère* qui est leur véritable rôle et que, d'autre part, elles ne sont pas utilisables en station aux mêmes besognes que les troupes européennes à pied. Les mulets de la compagnie montée supprimée ont été répartis dans les quatre compagnies du Sud à raison de 25 par unité. Il a pu être donné ainsi aux tirailleurs du Sud leur maximum d'utilisation, en donnant à l'ensemble de cette troupe les moyens de mobilité attribués de 1903 à 1905 à une seule de leurs unités.

En outre, dans chacune de ces quatre compagnies de tirailleurs a été constitué un *groupe franc* composé des soldats les meilleurs, les plus résistants et les meilleurs tireurs, placés sous les ordres d'un officier choisi. Le rôle spécial de ces groupes francs consiste à battre les massifs montagneux, impraticables à la cavalerie, et à y poursuivre les piétons. Pour atteindre ce but, il suffisait de rendre à ces indigènes les qualités de leurs adversaires, la mobilité, la légèreté, l'habitude de se passer de tout *impedimentum*, c'est-à-dire les qualités natives de l'indigène. Depuis plusieurs années, la vie régimentaire et les habitudes d'uniformisation avaient amené à assimiler de plus en plus les tirailleurs indigènes aux troupes européennes, en leur créant des besoins de nourriture, d'habillement, de chaussure, de couchage, qui les avaient fait complètement dévier du but primitif qui avait inspiré leur création. La première conséquence avait été de leur imposer un chargement qui, les alourdissant, les mettait hors d'état de prendre une offensive efficace contre leurs adversaires de même race. La caractéristique des groupes francs a été le retour aux habitudes indigènes: marcher avec des sandales; vivre d'une petite provision de dattes et de farine; coucher dans un burnous.

Les hommes ne portant plus que leur fusil, leurs cartouches et un chargement réduit à l'extrême minimum, ont pu acquérir une mobilité pareille à celle de leurs adversaires, avec la supériorité de l'armement, de la discipline et de l'encadrement.

Dans ceux des postes auxquels étaient affectés déjà des mokhazenis à pied recrutés dans le pays, ceux-ci ont été mêlés aux tirailleurs, les groupes francs formant ainsi des groupes mixtes réalisant les meilleures conditions de légèreté et de connaissance du pays.

*
* *

Depuis cette dernière création, on peut considérer qu'on a dans le Sud tous les éléments d'une organisation absolument complète répondant chacun à leur objet propre, à savoir :

De la cavalerie à mehari, pour les zones où cet animal seul peut être employé à l'exclusion du cheval, c'est-à-dire les régions de sable et où les points d'eau sont très espacés (ce sont les compagnies Sahariennes du Tidikelt, du Touat et de Beni Abbès).

De la cavalerie à cheval, pour les zones où le cheval est d'un emploi préférable au chameau, c'est-à-dire les régions de sol rocheux et où les points d'eau sont moins espacés (compagnie Saharienne de Bechar montée en chevaux ; escadrons de spahis; mokhazenis montés).

Des troupes solides, mais mobiles, d'appui et de repli (compagnies montées de légion).

Des troupes d'infanterie légère, spécialement pour battre les massifs montagneux et partir incessamment en reconnaissance et en patrouille à toute heure dans les nombreuses circonstances et les régions qui ne comportent pas l'emploi de la cavalerie (compagnies de tirailleurs pourvues d'équipages de mulets et « groupes francs » dans chacune de ces compagnies).

Des troupes d'infanterie servant de réserve, de troupes de garnison fixe, assurant la garde des postes et employées aux nombreux travaux de mise en oeuvre du pays (compagnies à pied de légion et du bataillon d'Afrique).

A bord, le 10 Juillet 1906.

A MAX LECLERC.

J'ai pu rencontrer, à Marseille, M. Regnault, notre nouveau ministre à Tanger, et j'ai été parfaitement satisfait de notre conversation. Je crois que nous y avons jeté toutes les bases de concordance d'action entre la légation et la frontière, chose si essentielle et qui avait toujours manqué jusqu'ici. Ceci est excellent. Comme je n'ai qu'un souci, celui des intérêts supérieur français et vous aussi, vous vous en réjouirez comme moi.

Alger, le 10 juillet 1906.

A J. CHAILLEY.

Je tiens à vous dire que le lendemain de notre dernière réunion, j'ai eu avec M. Regnault, notre nouveau ministre à Tanger, une rencontre dont je suis sorti pleinement satisfait. Je l'ai vu longuement et seul, et sans contester que forcément, par suite de la différence d'optique Tanger, Algérie, il y ait des points dont l'importance et le degré d'urgence nous apparaissent différemment, il m'a semblé que du moins sur les principes, nous étions pleinement d'accord, et surtout que je me trouvais en face d'un homme parfaitement loyal, de bonne foi, sans parti pris, et de sens pratique, *d'actes* plus que de *paroles*.

C'est certainement le meilleur résultat de mon rapide passage à Paris et malgré votre absorption par la « Commission de Prévoyance sociale », vous restez trop à la tête des choses coloniales pour que vous ne soyez pas des premiers que j'en veuille aviser.